BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 21

06 – ALPES-MARITIMES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANTIBES

Ventes et cessions

478 735 384 RCS Antibes.
INTERACTIS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 7500.00 EUR.
Adresse : 2323, Chemin de Saint-Bernard, Parc de Sophia-Antipolis-Bâtiment N°8 -, 06220 Vallauris.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Texte de la publication à transmettre au BODACC : 478 735 384 RCS Antibes INTERACTIS Forme : Société par Actions Simplifiée Adresse : Parc de Sophia-Antipolis, Bâtiment n°8, 2323, chemin de Saint-Bernard – 06220 Vallauris. Oppositions : art. L. 236-14 du Code de commerce. Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE la société INFORAMA société par actions simplifiée à associé unique, de droit français, au capital de 5.000 €, ayant son siège social 51, rue Clément Roassal – 06000 Nice, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro unique d'identification 817 655 905 RCS Nice ET INTERACTIS société par actions simplifiée à associé unique, de droit français, au capital de 7.500 €, ayant son siège social Parc de Sophia-Antipolis, Bâtiment n°8, 2323, chemin de Saint-Bernard – 06220 Vallauris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro unique d'identification 478 735 384 RCS Antibes. AVIS DE PROJET DE FUSION : aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/04/2022, les sociétés INFORAMA et INTERACTIS ont établi leur projet de fusion par voie d'absorption de la société INTERACTIS par la société INFORAMA. La société INTERACTIS ferait apport à la société INFORAMA de la totalité de son actif, soit 485.262 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 102.833 euros. La valeur nette des apports estimée à leur valeur nette comptable conformément au règlement ANC 2014-03 tel que modifié par le règlement n ° 2019-06 du 8 novembre 2019, s'élèverait donc à 191.827 euros, et la contrepartie de ces apports seraient serait comptabilisée en report à nouveau. Les actions composant le capital et les droits de vote de la société INFORAMA et de la société INTERACTIS étant toutes deux détenues en totalité par leur société mère, HOLDING XEFI (904 390 382 RCS Lyon), il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/01/2022 d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société INTERACTIS depuis le 01/01/2022 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société INFORAMA. La société INTERACTIS sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société

absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit 30 jours à compter de la date de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce d'Antibes au nom de la société INTERACTIS le 21 avril 2022. Pour avis….

